

L'austérité contre les femmes

Pourquoi un tel titre ? Pour une raison statistique, d'abord, mais aussi parce que l'analyse différenciée selon les sexes révèle que, dans un monde où l'égalité n'est toujours pas atteinte, hommes et femmes ne seront pas affectés de la même façon par les mesures d'austérité. Voyons voir...

Lucie Piché

Coordonnatrice du Comité de la condition des femmes (CCF-FEC)

Les services publics et parapublics québécois sont des secteurs d'emplois largement féminisés. Les données du Conseil du trésor révèlent en effet que les femmes constituaient, en 2012, 58 % de l'effectif régulier de la fonction publique. Si l'on intègre les emplois du parapublic, la proportion de femmes augmente encore, puisque ce dernier secteur comprend des catégories d'emplois où l'on observe une très forte féminisation (petite enfance, enseignement au primaire, soins infirmiers, etc.). C'est ce qui explique qu'on évalue à 75 % la proportion des femmes œuvrant dans les secteurs public et parapublic. Si trois postes sur quatre sont occupés par des femmes, celles-ci risquent manifestement de faire davantage les frais des multiples compressions annoncées : coupures de postes, alourdissement de la tâche en raison de l'attrition, précarisation accrue, etc. Ces emplois de qualité, syndiqués, ont pourtant historiquement permis aux femmes d'avoir accès à de meilleures conditions de travail en réduisant, notamment, les écarts de salaires entre les sexes.

Avec la privatisation de certains services publics, le risque est grand, souligne le sociologue Francis Fortier, que la situation économique des femmes se détériore, ne serait-ce que parce que les écarts de salaires entre hommes et femmes sont plus grands dans le privé et ce, malgré la *Loi sur l'équité salariale*¹. Il en a pour preuve une étude effectuée dans une trentaine de pays européens qui révèle que la réalité des femmes s'est détériorée depuis la mise en place des mesures d'austérité qui ont suivi la crise de 2008 : stagnation du taux d'emploi après des années de croissance, écarts persistants en termes de salaires et de régimes de retraite, dégradation des conditions de travail². Face à de tels constats, une analyse « genrée » des mesures d'austérité québécoises devrait s'imposer, soutient ce chercheur, afin d'évaluer si elles auront, elles aussi, un impact différencié selon les sexes et si elles ne risquent pas de faire reculer les acquis des dernières décennies en matière d'équité entre les sexes³.

Les femmes doublement affectées

Parce qu'elles sont les principales usagères des programmes sociaux, les femmes sont doublement affectées par les mesures d'austérité et c'est pourquoi une analyse intégrant le genre est d'autant plus importante. Rappelons ici qu'elles utilisent deux fois plus les services de santé que les hommes, que ce sont elles qui bénéficient principalement des politiques familiales et qui, par ailleurs, agissent le plus souvent à titre de proches aidants. Comme le soulignait récemment la Fédération des femmes du Québec, « les programmes sociaux et les services publics compensent pour l'inégalité des charges sociales supportées par les femmes pour le bien-être de la famille et des communautés et réduisent les discriminations qu'elles subissent »⁴. En se désinvestissant des programmes d'aide et de soutien, le gouvernement handicape les femmes dans leur capacité à concilier famille, travail et études, déplore la Fédération.

Pensons simplement à l'abolition de l'universalité du programme de garderie que propose le gouvernement. Toutes les études démontrent pourtant que le réseau des CPE a eu un effet positif sur le travail salarié des femmes. On observe en effet que « le taux d'activité des femmes est passé de 63 % à 75 %, de 1997 à 2011, soit depuis la création du réseau de places à contribution réduite »⁵ et que ce sont les mères de jeunes enfants qui forment les plus forts contingents des nouvelles venues sur le marché du travail. Cette intégration massive des femmes en emploi a par ailleurs généré des revenus importants pour l'État. En 2008 seulement, 70 000 femmes ont intégré le marché du travail, comme l'a révélé l'étude de Pierre Fortin, Luc Godbout et Suzie St-Cerny, de l'Université de Sherbrooke. Les impôts payés par ces nouvelles travailleuses ont permis à l'État de « récupérer 2,4 milliards par la bande. C'est bien au-delà du coût net du programme, qui était de 1,6 milliard en 2008 »⁶. La même étude révèle aussi que le nombre de foyers monoparentaux vivant de l'aide sociale a diminué de moitié pendant la même période.

Le Conseil du statut de la femme (CSF) s'est d'ailleurs dit préoccupé par les modulations proposées pour les services de garde, rappelant que dans 70 % des couples, ce sont les femmes qui gagnent des revenus moindres et que les mères sont

conséquemment plus susceptibles de « remettre en question leur choix de vie et ainsi sacrifier leur autonomie financière »⁷. Or, la ministre de la Famille, Francine Charbonneau, avait récemment qu'elle n'avait pas pensé vérifier auprès du CSF l'impact des modifications proposées sur les femmes. Cet aveu constitue un bel exemple de ce que des chercheuses canadiennes ont identifié comme étant un processus de « *degendering* », soit un retrait des préoccupations liées au genre dans l'élaboration des politiques sociales, alors que l'égalité n'est toujours pas atteinte⁸.

En faisant l'économie de la question du genre, les mesures d'austérité voilent donc leurs impacts spécifiques sur les femmes, à la fois comme travailleuses et comme usagères. Dans ce dernier cas, la réduction du filet de sécurité sociale risque d'augmenter un peu plus l'assignement prioritaire des femmes à la prise en charge de personnes, note Francis Fortier. On pense aux enfants, bien sûr, mais aussi aux personnes malades, handicapées ou en perte d'autonomie.

On comprendra mieux, à la lumière de ces quelques éléments, la pertinence de la thématique de la Journée internationale des femmes du prochain 8 mars : *Femmes en marche pour l'égalité – Solidaires contre l'austérité!*



1. Francis Fortier, « Reculer 40 ans en arrière avec l'invisibilité du genre », billet publié sur le blogue de l'IRIS, 1^{er} août 2014, <http://iris-recherche.qc.ca/blogue/reculer-40-ans-en-arriere-avec-linvisibilite-du-genre>.
2. Lobby européen des femmes, *Women's Watch 2012-2013*, <http://www.womenlobby.org/publications/reports/article/women-s-watch-2012-2013?lang=fr>.
3. Voir aussi Marie-Ève Cloutier, « Les femmes davantage touchées », *Le Devoir*, 22 novembre 2014, <http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/424361/les-femmes-davantage-touchees>.
4. FFQ, « Qui au gouvernement défend les femmes? », Communiqué de presse, 6 octobre 2014, <http://www.ffq.qc.ca/2014/10/qui-au-gouvernement-defend-les-femmes/>.
5. Radio-Canada, « Fin des garderies à 7 \$: l'économiste Pierre Fortin craint le retour des femmes à la maison », 21 novembre 2014, <http://m.radio-canada.ca/nouvelles/Economie/2014/11/21/002-economiste-crainte-femmes-retour-maison-garderies-tarif-reduit-fin.shtml>.
6. Stéphanie Grammond, « Les garderies à 7 \$ sont rentables pour le Québec », *La Presse*, 13 avril 2012.
7. CSF, « Hausse de la contribution parentale dans les services de garde. Des mères gagnant des salaires moindres seront-elles tentées de retourner au foyer? », Communiqué de presse, 24 novembre 2014, <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/communique-hausse-de-la-contribution-parentale-dans-les-services-de-garde.pdf>.
8. Janine Brodie et Isabella Bakker, *Where are the Women? Gender Equity, Budgets and Canadian Public Policy*, C.C.P.A., Ottawa, 2008.

FEMMES EN MARCHÉ POUR L'ÉGALITÉ

Journée
internationale
des femmes
8 mars 2015



SOLIDAIRES CONTRE L'AUSTÉRITÉ!

Le Collectif 8 mars :

